



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Ministre déléguée*

*Paris, le 25 MAR. 2021*

Nos Réf. : RMA/CMA/2021

Vos Réf. : votre courrier du 23/03/2021

Monsieur le Président, *Cher Francis*

Je vous confirme par la présente que le Tournoi de qualification olympique (TQO) de Karaté qui se déroulera du 11 au 13 juin 2021 à Paris, au stade Pierre de Coubertin, bénéficie de la reconnaissance du motif impérieux pour son organisation ainsi que pour l'accueil de délégations étrangères sur le territoire national.

Au regard du protocole sanitaire renforcé qui sera mis en œuvre pour cette manifestation sportive, répondant à l'ensemble des principes d'isolement des sportifs (« bulle sanitaire ») pendant leur séjour, les sportifs et leurs encadrements provenant d'un pays hors Espace européen pourront bénéficier à ce titre d'une « exemption de septaine » en accord avec les autorités sanitaires françaises.

Le présent courrier pourra être présenté aux autorités diplomatiques pour obtenir un laissez-passer et/ou visa nécessaire pour la venue sur le territoire français.

Je vous souhaite par avance plein succès dans l'organisation de cette évènement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

**Roxana MARACINEANU**

Monsieur Francis DIDIER  
Président de la Fédération Française de Karaté  
et Disciplines Associés  
39 rue Barbès  
92120 MONTROUGE

Copie : Marc GUILLAUME - Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris  
Laurence FISCHER - Ambassadrice du sport